



Déclaration liminaire de L'UNSA ÉDUCATION AU CDEN de report du 28/11/2022

Madame la Présidente du Conseil Départemental,
Madame la Préfète,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

En préambule, au nom de l'UNSA Education, nous regrettons que la convocation au CDEN initialement prévu le 21/11 ait été envoyée hors délai règlementaire, qui plus est avec des erreurs de destinataire et malgré l'absence de documents préparatoire. Cependant, en tant que syndicat responsable et malgré les difficultés que cela a pu nous poser, nous étions présents le 21 et nous sommes présents ce soir. Nous nous sommes adaptés à la situation, non pas dans notre intérêt, mais dans l'intérêt des personnels que nous représentons et dans le cadre de la défense du service public en général.

« La rentrée de la pénurie » voici ce que titrait le Nouvel Obs dès le 23 août. Cette rentrée 2022 signe une crise du recrutement inédite mais prévisible. Dès sa première rencontre le 24 mai avec le ministre, le SE-Unsa lui a exprimé sa vive inquiétude quant au fort déficit en personnel qui menace le fonctionnement de notre Service public d'éducation. Plus de 4 000 postes n'ont pas été pourvus aux concours enseignants, un nombre historiquement haut, selon les chiffres du ministère de l'Education nationale. Pour la première fois, pour cette promotion 2023, la date d'inscription au concours d'entrée dans le métier a été prolongée, faute de candidat.e.s !

Certaines équipes sont déjà particulièrement impactées par une rentrée désastreuse, dans ces conditions comment ne pas craindre une année compliquée ?

Une année compliquée pour nos T.R.S., devenus de simples mesures d'ajustements ; une année compliquée pour nos collègues de la voie professionnelle dont la nouvelle réforme menace l'existence et contre laquelle les collègues, que nous soutenons, étaient en grève le 17/11.

D'autres points de tension restent prédominants, notamment au sujet de l'école inclusive.

Nous regrettons que les RASED soient bien trop souvent incomplets. Ce sont les personnels dans les écoles et les élèves à besoin éducatif particulier qui souffrent de cette situation. Ensuite, au sujet des ULIS, les places sont trop peu nombreuses et les affectations des élèves parfois hasardeuses et nous le déplorons : certains élèves sont envoyés loin de chez eux alors même qu'une ULIS se trouve dans leur école au motif d'une commission trop tardive et du manque de place. D'autres sont laissés dans le milieu ordinaire ou sont affectés sur d'autres dispositifs qui ne répondent pas nécessairement à leurs besoins.

Enfin, sur les 11 ULIS second degré, la commission qui s'est tenue au Rectorat n'a permis l'affectation que de 6 P.E à titre définitif. 5 postes d'ULIS ont donc été pourvus à titre provisoire ! C'est beaucoup trop ! Ces affectations ont parfois généré une souffrance au travail de la part des enseignants ; pour l'Unsa Education cela est inacceptable ! Quant à l'affectation des AESH, la rentrée n'en reste pas moins douloureuse pour ces personnels tant les problèmes se multiplient. Le retard pris dans le renouvellement des contrats de certains, n'a pas permis le paiement en temps et en heure des maigres salaires de ces personnels et a généré beaucoup de stress et d'inconfort. C'est scandaleux ! A cela s'ajoute le manque d'AESH dans le premier comme dans le second degré. Trop d'élèves en situation de handicap sont aujourd'hui en attente d'une AESH ce qui met sous tension l'ensemble de la profession. Concernant le bilan de la rentrée 2022, nous remercions l'administration qui nous a fourni un bilan lors du C.T.A.

Que dire des stagiaires... Ils sont envoyés en classe avec une formation insuffisante pour leur permettre une prise en main sereine de leur classe. En ce qui concerne les professeurs stagiaires à 100%, les temps de formation se multiplient sur des mercredis ce qui pose de grandes difficultés à beaucoup d'entre eux qui se retrouvent démunis face à la préparation de leur classe et aux corrections qui en découlent. De plus, les déplacements sont trop coûteux pour ces personnels débutants, qui peinent à finir les fins de mois. Nous sommes intervenus dès la rentrée et au CTA pour un meilleur aménagement de leur temps de travail, notamment une déduction de leur 60H de formation sur les 108H.

On voudrait les dégoûter du métier qu'on ne s'y prendrait pas mieux. Ces personnels méritent un meilleur accompagnement, plus de considération et de respect. Cette rentrée est révélatrice de la désaffection de l'ensemble des métiers de l'Éducation nationale qui dure depuis plusieurs années. Sans parler de l'augmentation des démissions ! L'ampleur du phénomène devient très inquiétante. La revalorisation des métiers est un vaste chantier qui concerne tous les aspects : salaires, mobilité professionnelle et conditions de travail. Elle est urgente pour retrouver des candidats, pour rendre attractives certaines fonctions comme la direction d'école, dont beaucoup de postes sont également restés vacants, complexifiant encore les conditions de travail. Pour qu'enfin l'ensemble des personnels voient leur rémunération évoluer de manière significative avec une prise en compte rapide de la hausse du taux d'inflation. L'UNSA Fonction Publique demande au gouvernement d'organiser une nouvelle conférence salariale afin de pouvoir tenir compte du taux d'inflation de 2022 pour maintenir le niveau de pouvoir d'achat de tous les agents publics en 2023.

Avant de conclure, je voudrais vous alerter sur les chiffres du Ministère de l'Éducation nationale à propos des atteintes à la laïcité dans l'enseignement public. Une augmentation des contestations à la loi du 15 mars 2004 y est observée.

Pour l'Unsa Education, La lutte contre les atteintes à la laïcité en milieu scolaire demande, au-delà des réponses de l'institution scolaire, un engagement politique fort, pour faire Nation à travers l'École.

Merci de votre attention.